



**Réseau des Organisations Féminines d'Afrique Francophone (ROFAF)**



**Bulletin du financement N°31**

**Lundi 11 Octobre 2010**

Dans ce numéro de "Bulletin de financement", nous ferons la connaissance  
du Fonds : Fondation ABILIS

- 1- Présentation du fonds ABILIS
- 2- Domaines d'intervention
- 3- Qui peut postuler?
- 4- Quel genre de projet finance le fonds ?
- 5- Montant des subventions
- 6- Critères d'étude des dossiers de demande de subvention
- 7- Comment postuler?
- 8- Canevas de demande de subvention
- 9- Contacts et adresse du fonds

## **1- Présentation du fonds ABILIS**

Etablie en 1998 par des personnes handicapées en Finlande, la Fondation ABILIS est un fonds de développement au profit des personnes handicapées. Elle a pour objectif de soutenir les activités visant à autonomiser les personnes handicapées.

Ce faisant elle octroie des fonds en vue supporter les organisations dont les activités contribuent à donner des chances égales aux handicapés dans la société, par le biais des droits de l'homme, de l'indépendance de vie dans les pays du Sud (Pays en développement)

## **2- Domaines d'intervention**

La Fondation ABILIS intervient le domaine de droit de l'homme, dans l'autonomisation des personnes handicapées, des projets mis en œuvre par des personnes handicapées de toute nature et surtout par les femmes handicapées

## **3- Qui peut postuler?**

La Fondation ABILIS accorde des subsides aux groupes qui font la promotion des droits de l'homme dans la société. Sa priorité sera donnée à travailler avec des organisations menant des activités de plaidoyer en faveur des droits humains des personnes handicapées et aux projets mis en œuvre par des femmes handicapées. Nos subventions sont également accordées aux organismes gérés par les personnes ayant un handicap, que celui-ci ait trait à la mobilité, à la vision, à l'ouïe, ou soit de toute autre nature et ceux gérés par les parents d'enfants handicapés. L'organisme qui possède un certificat d'enregistrement. (Si votre groupe n'est pas enregistré, contactez [notre bureau](#), car nous sommes parfois en mesure de déroger à cette règle).

## **4- Quel genre de projet finance le fonds ABILIS ?**

La Fondation ABILIS octroie de petites subventions pour des projets élaborés au profit des handicapés et démarrés par des handicapés situés dans l'un des pays suivants : Inde, Bangladesh, Ouganda, Kazakhstan, Tanzanie, Éthiopie, Kirghizstan, Cambodge, Ghana, Mozambique, Tadjikistan

## **5- Montant des subventions**

Les subventions variant de 500 à 10.000 euros, qui ne sont accordées qu'une seule fois et celles pour les nouveaux projets.

## **6- Critères de subvention**

- Etre basé dans un des pays susmentionnés.

- Faire preuve d'un fort engagement aux problèmes liés aux droits des personnes handicapées.
- Etre une association dirigée par de femmes handicapées

## 7- Comment postuler?

Pour postuler si vous résidez dans un des pays suscités, veuillez prendre contact avec les organismes partenaires d'ABILISI pour obtenir un formulaire de demande.

## 8- Contact et adresse du fonds

Si vous n'habitez pas dans un des pays susmentionnés, veuillez contacter le bureau d'ABILISI.

### **Fondation Abilis**

Haapaniemenkatu 7-9

00530 Helsinki

FINLANDE

Tél. : + 358 9 682 1725

+ 358 9 682 1725

Télécopie : + 358 9 6124 0333

E-mail : [abilis@abilis.fi](mailto:abilis@abilis.fi)